



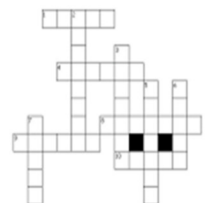
Pour qui ?

- Personnes âgées présentant des troubles de l'équilibre et de la marche, des antécédents de chutes répétées, une perte d'autonomie fonctionnelle dans les suites d'une hospitalisation ou d'une intervention orthopédique... associés ou non à des difficultés cognitives légères ou un autre facteur de fragilité gériatrique.
- Patients ayant une autonomie fonctionnelle et cognitive suffisantes pour participer aux activités proposées.
- Après une évaluation gériatrique permettant d'identifier les fragilités et d'établir le projet thérapeutique, en accord avec le patient.

Pour quoi ?

- Proposer une prise en charge pluridisciplinaire adaptée, en groupe ou individuelle, centrée sur la restauration fonctionnelle et de la confiance en soi.
- Repérer et prévenir les facteurs de risque de chute.
- Favoriser le maintien à domicile, entretenir le lien social...

Activités proposées dans le cadre de la prise en charge pluridisciplinaire

	<h3>KINESITHERAPIE</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Equilibre (parcours d'obstacles, marche en extérieur, équilibre sur ballon...) • Gymnastique collective • Parcours sensitif
	<h3>ERGOTHERAPIE</h3> <ul style="list-style-type: none"> • S'équilibrer dans son quotidien (cuisine, activité physique adaptée...) • Tâches de la vie quotidienne (transferts, ramassage au sol, déplacements d'ustensiles...)
	<h3>ATELIERS PREVENTION CHUTE</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'infirmière : pourquoi je chute ? • Avec la kinésithérapeute : activité physique adaptée • Avec l'ergothérapeute : comment éviter les dangers ? • Le pied de la personne âgée • Bien dans mes chaussures !
	<h3>STIMULATION COGNITIVE</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sa mémoire et sa concentration (jeux de société, puzzles...) • Activités de loisirs et créatives (bricolage, chant, danse assise...)

Horaires

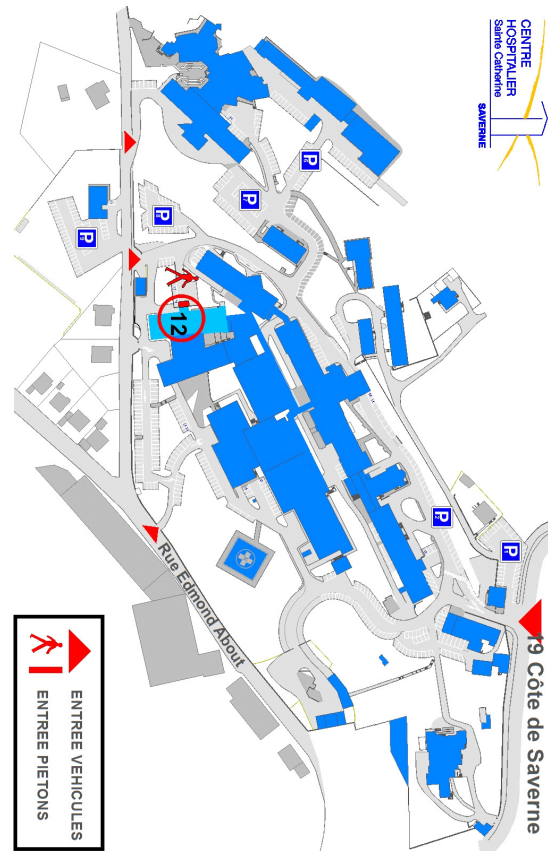
- Les mercredis et vendredis, pour une durée habituelle de 6 semaines
 - 8 h 45 : accueil des patients
 - 9 h - 10 h : activités ludiques/de stimulation cognitive
 - 10 h 00 à 11 h 45 : activités ergothérapeutiques ou kinésithérapiques en individuel ou en groupe
 - 12 h 00 à 13 h 30 : déjeuner, temps de repos
 - 13 h 30 à 14 h 30 : activités ergothérapeutiques ou kinésithérapiques en individuel ou en groupe
 - 14 h 30 - au départ : activités ludiques
 - 15 h 45 : départ des patients.

Modalités pratiques

- Le prix de journée est pris en charge par votre organisme d'assurance maladie
- Ne pas oublier d'apporter :
 - Vos lunettes et éventuelles prothèses auditives.
 - Votre aide technique habituelle (cane, déambulateur, rollator...)
 - Le traitement médicamenteux du jour.
- Un compte-rendu d'hospitalisation est adressé au médecin traitant après la fin de prise en charge.
- En fonction de votre état de santé et de dépendance, une prescription médicale de transport pourra être délivrée.



Plan d'accès



Membres de l'équipe pluridisciplinaire



- médecin gériatre
- cadre de santé
- infirmière
- aide-soignante
- neuropsychologue
- psychologue clinicienne
- kinésithérapeute
- ergothérapeute
- secrétaire médicale
- autres professionnels de santé sur prescription médicale

Médecin responsable :
Dr Céline WECHINGER-GERLING



Brochure réalisée par l'Equipe Pluridisciplinaire de l'Hôpital de Jour Gériatrique

Hôpital de Jour Gériatrique - SSR



☎ Secrétariat : 03 88 71 66 92

📠 Fax : 03 88 71 65 73

✉ E-Mail : hdj.geriatrie@ch-saverne.fr

19, côte de Saverne
BP 20105
67703 SAVERNE CEDEX